



CTA du vendredi 11 mai 2012

**Déclaration liminaire
de Sud éducation Créteil**

Ce CT se réunissant à l'issue du changement de majorité présidentielle, nous tenons à rappeler que nous revendiquons une autre politique éducative que celle qui a été menée pendant ces dernières années.

En particulier ces 5 années où l'Education Nationale a connu un plan social sans précédent, avec la suppression de 75 000 postes.

5 années où les RASED ont été laminés, la formation initiale des professeurs, CPE et COP supprimée, le fichage des élèves et des enseignants généralisé, la scolarisation des enfants de 2 ans disparue et la scolarisation des enfants de 3 ans en recul.

5 années où a été entreprise la liquidation de l'éducation prioritaire, avec la mise en place des ECLAIR et l'introduction d'une politique sécuritaire à l'école et notamment avec la mise en place des EMS.

5 années où le droit de grève et les droits syndicaux ont été attaqués, avec la mise en place du SMA et le vote électronique aux élections professionnelles.

5 années où les conditions de travail des enseignants se sont singulièrement dégradées, les pressions hiérarchiques et la souffrance au travail des personnels ont augmentées avec l'introduction de la politique de gestion managériale dont on connaît les conséquences désastreuses en matière de risques psycho-sociaux.

5 années où les conditions d'enseignements pour les élèves se sont dégradées, notamment pour les plus fragiles avec le démantèlement des RASED, les remplacements non assurés dans le 1^{er} et le 2nd degré, l'augmentation du nombre d'élèves dans les classes au lycée, le recrutement d'enseignants précaires non formés pour assurer les missions de remplacement...

Dans ce cadre, nous refusons toujours la rentrée telle qu'elle a été prévue par l'ancienne majorité et à ce titre nous demandons comme mesures d'urgence pour la rentrée:

- La restitution au niveau national des 14000 postes supprimés à la rentrée et des 577 postes d'enseignants et les 20 postes administratifs dans notre académie, avec une dotation supplémentaire urgente et la création immédiate de postes de remplaçants-titulaires (ZIL, BD), la recréation de la BFC, de postes d'enseignants de RASED, de maîtres supplémentaires dans le 1^{er} degré.

- Le retour à un tiers temps de service devant les élèves des professeurs stagiaires.

- L'annulation des évaluations nationales dont les résultats présentés par le ministère sont sujet à caution, comme le dénonce régulièrement des statisticiens et statisticiennes de la DEP.

- L'abandon du dispositif ECLAIR et la restitution des moyens à la hauteur des besoins dans les ZEP (classes de 2 ans, RASED complets, budgets pour les projets).
- La suppression du SMA et l'obligation de déclaration préalable de grève pour les enseignants du 1^{er} degré.
- Le retrait des textes sur l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, annoncé par M. Peillon, doit être effectif et sans contre partie. Ce dernier cadeau du ministre Chatel, publié au BO le 8 mai après un passage en force au CTM et un rejet unanime des personnels et des syndicats qui les représentent, doit finir aux oubliettes !
- La suppression de tous les systèmes de fichage centralisés : Base-élèves, BNIE, Sconet, AFFELNET,... Aucune donnée nominative ne doit sortir des établissements scolaires et des écoles.
- L'abrogation du décret du 15 février 2012 sur les dispositifs d'alternance dès la classe de 4^{ème}.

Enfin, nous souhaitons réaffirmer, comme le prévoit le décret 2011-184 relatif au comité technique du 15 février 2011, que le rôle consultatif du CT ne saurait être réduit à celui d'une chambre d'enregistrement des propositions ministérielles et que nous tenons à ce que les propositions des organisations syndicales soient réellement prises en compte.